CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105731** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2006

Raison sociale : SERVIGNAT ECO-ENERGIES

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

RUE VICTOR VERMOREL
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE B 490 658 630

Siret : 490 658 630 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4302754-1

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0017814

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0017814

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/09/2026

Téléphone : 04 74 35 00 08 **Fax :**

Portable : 06 09 75 99 44

Responsabilité légale :
NIVOIS ROMUALD GÉRANT

Site Internet : http://www.servignat.com

E-mail : servignatecoenergies@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 521 623 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	9	04/10/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	9	04/10/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 15:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105731** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE B 490 658 630

Siret : **490 658 630 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4302754-1
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0017814
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0017814

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/09/2026

Raison sociale : **SERVIGNAT ECO-ENERGIES**

RUE VICTOR VERMOREL
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Téléphone : 04 74 35 00 08 **Fax :**
Portable : 06 09 75 99 44

Site Internet : http://www.servignat.com
E-mail : servignatecoenergies@orange.fr

Responsabilité légale :
NIVOIS ROMUALD GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.